



**RENAULT**

Renault Suisse SA

13.11.2001 - 15:36 Uhr

## **24 mois de garantie sur les vehicules**

*Urdorf (ots) -*

De nouvelles directives relatives aux prestations de garantie entreront en vigueur le 1er janvier 2002 dans l'Espace économique européen. Elles concernent notamment les véhicules.

Avec effet immédiat, Renault offre une garantie de deux ans sur tous les véhicules neufs immatriculés en Suisse à partir du 1er novembre 2001.

En appliquant ces nouvelles directives européennes deux mois avant leur entrée en vigueur officielle, Renault se conforme au futur droit européen. Cette mesure met une nouvelle fois en lumière la qualité du service après-vente de la marque au losange, et surtout la fiabilité de ses produits réputés par ailleurs pour leur degré d'innovation.

Contact:

Renault Nissan Suisse SA  
André Hefti  
Bergermoosstrasse 4  
8902 Urdorf  
Tél. +41 1 777 02 48

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001483/100012325> abgerufen werden.